DOFX

Détecteur de fumée radio

Notice d'installation et d'utilisation

1. Présentation

Le détecteur de fumée décèle la présence de fumée dans le local qu'il protège. Il est étudié pour le départ d'un feu à évolution lente.
En cas de détection, il donne l'alerte à la centrale à laquelle il est associé. Quelque soit l'état du système d'alarme (Marche ou Arrêt) :
- la centrale émet des bips de mise en garde (ou une tonalité spécifique incendie, selon les options choisies dans la centrale) durant 45 secondes,
- le transmetteur téléphonique (en option) appelle les numéros enregistrés,

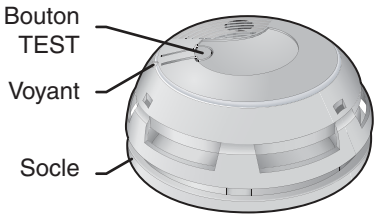

• Le détecteur de fumée ne peut pas avertir si :
- sa pile est faible ou de mauvais type.
- son entretien n'est pas fait correctement.
- l'emplacement est mauvais ou la fumée ne l'atteint pas.
- son fonctionnement n'est pas régulièrement vérifié (voir § Test).

• Le détecteur de fumée ne vous dispense pas de souscrire une assurance.
• Ce détecteur n'est pas un détecteur de gaz.

2. Emplacement

Ne pas installer le détecteur :

- à moins d'1m des bouches de chauffage, de refroidissement ou d'aération.
- dans un endroit où la température risque de monter au dessus de + 50°C ou descendre sous 0°C (mauvais fonctionnement).
- dans un local à forte condensation (salle de bain, buanderie), dans des zones graisseuses (chaudière), là où les fumées peuvent se dégager (cuisine ou garage peu ventilé), ou dans un endroit poussiéreux.

Le détecteur doit être fixé, de préférence, au plafond, au centre de la pièce, sinon :

- à plus de 20 cm de tout obstacle (mur, cloison, poutre...),
- à plus de 60 cm de tout angle de la pièce.

En cas d'impossibilité, fixer le détecteur sur le mur à une distance comprise entre 15 et 25 cm du plafond.

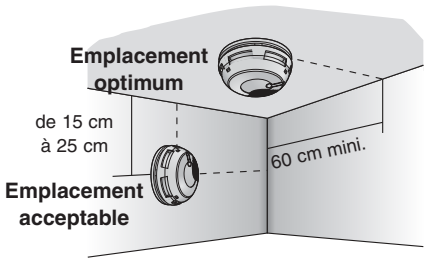

En cas de plafond à forte inclinaison, installez votre détecteur dans la sous-pente à un emplacement compris entre 20 et 90 cm de la verticale passant par le point le plus haut.

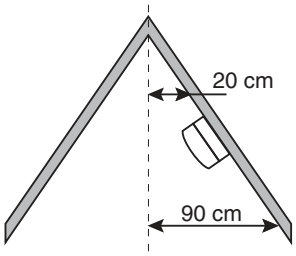

Cas des mobil-homes :

- Pour les mobil-homes récents conçus avec une bonne isolation thermique, installez le détecteur au plafond.
- Pour les mobil-homes mal isolés, installez le détecteur au mur.

3. Installation

- Retirez le détecteur de son socle en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

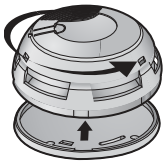

- Percez à l'emplacement prévu, puis fixez le socle en utilisant les 2 vis de fixation et chevilles fournies (Ø 5 mm).

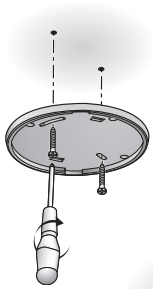

- Installez la pile 9 Volts type 6LR61 (voir § Remplacement de la pile).

- Verrouillez le détecteur sur son socle en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

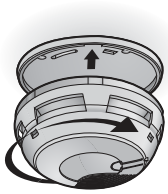

Le détecteur est muni d'un dispositif de sécurité empêchant le verrouillage sans la pile.

4. Associer le détecteur au système d'alarme

Etape 1 : Passez la centrale en mode MAINTENANCE

❶ Appuyez simultanément sur les touches ON et OFF (environ 5 secondes) d'une télécommande reconnue par la centrale, jusqu'à ce que la centrale émette un bip.
❷ ❸ Ouvrez la trappe de la centrale.

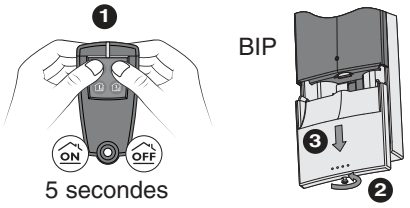

Etape 2 : Passez la centrale en mode AJOUT DE PRODUITS

Appuyez sur la touche ON de la télécommande jusqu'à ce que la centrale émette un bip.
Le voyant jaune de la centrale s'allume en permanence.

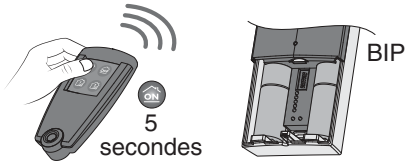

Etape 3 : Validez sur le détecteur

Appuyez sur le bouton "Test" du détecteur, jusqu'à ce que la centrale émette un bip.

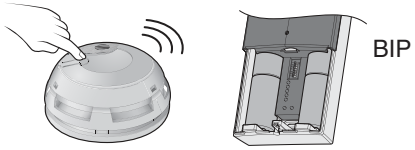

Etape 4 : Quittez le mode AJOUT DE PRODUITS

Appuyez sur la touche OFF de la télécommande.
La centrale émet un BIP et son voyant jaune clignote.

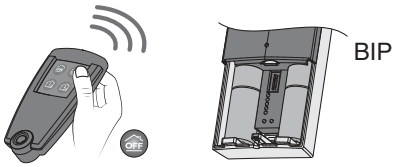

Etape 5 : Refermez la trappe de la centrale

5. Test

En fonctionnement normal, le détecteur émet un clignotement rouge, 1 fois par minute.
Vous devez tester le fonctionnement du détecteur :
- une fois par mois,
- après chaque changement de pile,
- avant chaque absence prolongée.

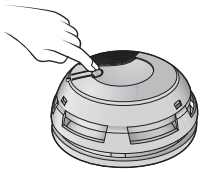

Pour tester le détecteur :
- Maintenez appuyé le bouton "TEST" situé sur le capot. *Le voyant clignote,*
- Après une dizaine de secondes, l'alarme émet un son aigu.
- Le relâchement du bouton entraîne l'arrêt immédiat de l'alarme.

• Tenez vous à une distance raisonnable du détecteur pour vous protéger du son très puissant.

• Ne tentez pas de provoquer une alarme par d'autres moyens (briquet, cigarettes..), vous pourriez endommager le détecteur.

6. Remplacement de la pile

Piles usées : le détecteur émettra un BIP toutes les minutes.
Pour remplacer la pile :
- retirez le détecteur de son socle,
- changez la pile 9 V en respectant la polarité,
- replacez le détecteur sur son socle,
- testez le produit.

Ne jetez pas la pile usagée, déposez-la dans un lieu de collecte.

Référence pile: DURACELL MN1604
ENERGIZER EN522

Nous vous conseillons de remplacer la pile une fois par an.
Ne jamais utiliser de pile rechargeable.

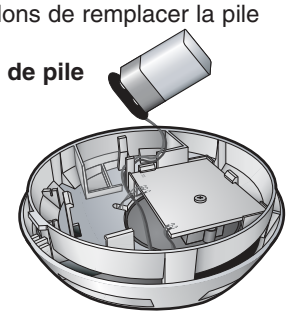

7. Entretien

Quelques opérations sont à effectuer **une fois par an**. Après avoir retiré le détecteur :

- Nettoyez les fentes latérales situées sur le côté avec un aspirateur, en utilisant une brosse douce.
- Nettoyez l'extérieur du capot au moyen d'un chiffon humide.
- Il est recommandé de remplacer ce détecteur au bout de 5 ans.

L'entretien de votre détecteur est important pour maintenir votre sécurité.
Si votre détecteur est placé dans un endroit sale, il faut le nettoyer plus souvent afin de garantir l'efficacité de sa fonction.

8. Caractéristiques techniques

- Alimentation 1 pile Alcaline 9 Vdc type 6LR61
- Autonomie : 1 an selon les critères EN 14604
- Tension de signalisation pile basse : 6,7 Volts +/- 0,1V
- Fréquences radio: 434 MHz - 868 MHz (Norme EN 300 220)
- Equipement Hertzien de Classe 1 (peut être mis sur le marché et mis en service sans restrictions)
- Equipement d'alarme radio
- Portée radio : 200 à 300 mètres en champ libre (portée pouvant être altérée en fonction des conditions d'installation et de l'environnement électromagnétique).
- Dimensions (mm) : Ø120 x 55 (h)
- Température de fonctionnement : 0°C / +55°C
- Poids (avec pile) : 220 gr.

CE (10)
0333

0333 - CPD - 292230 - EN 14604 : 2005 + AC 2008
Par la présente Delta Dore déclare que l'équipement est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive R&TTE 1999/5/CE

La déclaration de conformité CE de cet équipement est disponible, sur demande, auprès de :
Service "Infos techniques" - DELTA DORE - Bonnemain - 35270 Combourg (France)
mail : info.techniques@deltadore.com

"La Déclaration de Performance Obligatoire" de cet équipement est disponible dans la fiche produit DOFX sur notre site internet www.deltadore.com

Materiel fabriqué par FARE BP10809 sous la référence DAAF-RF

270723 REV.10

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par le texte et les images de ce document ne nous engagent qu'après confirmation par nos services.